

## Taux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans les écoles

### **LA PREMIÈRE ANALYSE EFFECTUÉE ATTESTE QUE LA QUALITÉ DE L'AIR EST CONFORME**

**La Prairie, le 22 janvier 2021** – En décembre dernier, à la demande du ministère de l'Éducation (MEQ), le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) a entrepris une opération visant à mesurer la concentration de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans les classes. Cette opération a été menée dans quatre établissements représentatifs du parc immobilier du CSSDGS.

Dans le respect des directives gouvernementales, les analyses ont démontré que les concentrations de CO<sub>2</sub> respectent le seuil recommandé, soit au-dessous de 1 000 ppm, lorsque le personnel applique les mesures exigées par le gouvernement.

#### **Importance d'ouvrir régulièrement les fenêtres des salles de classe**

Bien qu'il n'y ait pas eu de mesures correctives à apporter à la suite de cette première opération de mesurage, les résultats obtenus ont prouvé que l'ouverture des fenêtres, notamment, contribue à diminuer les concentrations de CO<sub>2</sub> dans les classes. C'est pourquoi le CSSDGS a communiqué une directive à ses établissements expliquant les recommandations en matière d'aération des classes en temps de pandémie.

#### **Écoles sélectionnées**

Les quatre établissements ont été sélectionnés selon les balises établies par le MEQ. La classification de ces bâtiments permettra d'extrapoler les résultats et les mesures correctives aux autres bâtiments de même nature, s'il y a lieu.

Sur cette base, voici les écoles qui ont été retenues pour le mesurage du taux de CO<sub>2</sub> de l'air :

- École Saint-Édouard à Saint-Édouard
- École de la Magdeleine à La Prairie
- Centre de formation générale aux adultes (édifice Francisation) à Châteauguay
- Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à La Prairie

Lors des analyses, toutes les mesures sanitaires liées à la COVID-19 ont été appliquées.

#### **Pour plus d'information**

Une [fiche de renseignements du MEQ](#) est disponible au sujet du dioxyde de carbone. Elle fait état, notamment, des mesures effectuées, des correctifs à faire au sein des établissements scolaires selon la valeur des taux de CO<sub>2</sub> et des recommandations gouvernementales en la matière.

#### **Nouvelle opération d'analyse des concentrations de CO<sub>2</sub>**

Une deuxième opération d'analyse, qui touchera cette fois tous les établissements du CSSDGS, sera déployée prochainement. Lorsque les balises de cette autre opération seront disponibles, les parents des élèves et les élèves adultes du CSSDGS seront informés des détails.

- 30 -

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications  
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries  
514 380-8899, poste 3978 | [helene.dumais@csdgs.net](mailto:helene.dumais@csdgs.net)